

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sandra Leduc

<https://www.cadre21.org/membres/d1c93355782ee056d854b8ef>

Date d'obtention : 2021-10-29 15:01:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que c'est un protocole pour uniformiser et encadrer les intervenants en lien avec une situation de production, distribution ou redistribution de contenu à caractère sexuel auprès de nos adolescents en milieu scolaire. Il nous permet d'être plus équipés face à une situation de pornodivulgaration, de savoir comment intervenir et de diminuer les impacts de ce geste sur les groupes sociaux entourant la victime (conserver l'intégrité physique et psychologique de l'adolescent). Il nous aide à définir nos tâches et ceux de nos collègues (policier et directeur des poursuites criminelles et pénales). La trousse Sexto nous permet de ne pas oublier des points importante/ des questions afin d'aider le mieux possible le jeune, nous et nos partenaires.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va m'aider à guider mes interventions en lien avec les sexto. Je vais pouvoir aider du meilleur de mes capacités mes élèves qui sont au pris dans cette situation. Je vais pouvoir avoir un fils conducteur afin d'aider mes élèves et de moins faire d'erreurs en lien avec cette problématique. Je sais maintenant quand contacter le service de police et quand compléter la grille d'évaluation. Il sera maintenant moins angoissant pour moi de trouver les bonnes interventions et de m'enfoncer dans des mauvaises questions (questions fermées, le jeune peut mal interpréter ou lorsque je mets des mots dans la bouche du jeune). Je vais pouvoir accompagner les parents des élèves concerner en leur donnant les bonnes informations.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais m'assurer d'être bienveillante lors de mes interventions auprès de mes élèves présentant une situation de Sexto. Il est important de ne pas regarder les images ou les vidéos montrant les caractères sexuels afin de préserver l'intégrité du jeune, mais aussi de nous protéger en tant qu'intervenant. Je vais remplir convenablement et attentivement la grille d'évaluation en suivant les étapes sur la feuille aide-mémoire mis dans la trousse Sexto. Je vais m'assurer d'aider le jeune afin de préserver son intégrité physique et psychologique en l'accompagnant dans les démarches. Je vais essayer de travailler sur les impacts néfastes dus à cette situation et travailler en collaboration avec nos collègues policiers pour éviter la récurrence de ces comportements.